



ARVA

Membre de la FFVE sous le n° 239

Siège : 1 rue Gaspard Monge
17000 LA ROCHELLE
☎ 06 51 21 41 85

✉ secretariat.arva@gmail.com

RÉUNION DES ADHÉRENTS DU 18/02/2022

1/ Les actualités

Jean-Marc Gay et Bernard Meunier ont été reçus à la mairie de La Rochelle par Madame Leonidas, 1ère adjointe et Damien Barberau, directeur de Cabinet, et les échanges ont été très positifs.

Ont été évoqués : - le rassemblement aux Minimes tous les 3ièmes dimanche du mois,
- la traversée de La Rochelle.

La mise à disposition du parking des Minimes n'est absolument pas remise en question. Par contre, c'est à l'ARVA de faire son propre « service d'ordre » pour réserver les places aux propriétaires de voitures anciennes. Cet espace étant de plus à plus difficile à « tenir » compte-tenu de la présence de véhicules modernes notamment pendant les mois d'été, une réflexion a été entamée avec la Ville pour trouver un autre site de rassemblement.

Pour ce qui concerne la Traversée de La Rochelle, nos deux représentants ont fait part à la Ville de leur intention de reprendre cette manifestation le dimanche des Journées du Patrimoine (annulée l'an dernier pour cause de COVID) et de leur souhait de pouvoir circuler à proximité du vieux port et des deux tours, emblèmes figurant sur le logo de l'amicale. La Ville a assuré que cette manifestation pourrait circuler à La Rochelle et des hypothèses de parcours ont d'ores et déjà été avancées.

Bonne nouvelle :

Nous avons appris par la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) que les véhicules dont le certificat d'immatriculation portant la mention Collection (autrement dit un véhicule de plus de 30 ans, qui n'est plus produit et dont les caractéristiques n'ont pas été modifiées), bénéficieront d'une dérogation afin de pouvoir circuler librement dans les périmètres classés ZFE (Zone à Faible Émission) grâce à l'action du Premier Ministre et du Ministre des Transports qui a adressé un courrier aux présidents des communautés d'agglomérations concernées.

En cas de contrôle, le propriétaire d'un véhicule dit de collection devra présenter sa carte grise en attestant pour ne pas prendre de PV (attention : **le passage en véhicule de collection n'est ni automatique, ni obligatoire** et doit faire l'objet d'une démarche volontaire).

Toutefois, la création d'une vignette spécifique à apposer sur les pare brises est à l'étude.

En annexe, vous trouverez la lettre d'information de la FFVE du 16 février 2022.

Un de nos partenaires, « proximité cartes grises » à Ciré d'Aunis, peut se charger de faire les démarches pour votre compte (05.16.85.45.41 - proximite.cartesgrises@gmail.com)

Bernard Meunier profite de cette réunion pour informer que l'ARVA compte 19 nouveaux adhérents au titre de 2022 et rappelle que vous avez jusqu'au 15 mars pour renouveler votre adhésion (104 adhérents à ce jour).

2/ les sorties

Les événements et sorties de l'ARVA prévues à ce jour :

20 février: rassemblement aux Minimes

6 mars: sortie "dégoûmage vers Brouage"

20 mars: rassemblement aux Minimes

26 mars: expertises automobiles chez AR Sport

26-27 mars: Sortie le haut bocage Vendéen "sur les traces des guerres de Vendée"

15 avril: les rendez vous de l'ARVA

17 avril: rassemblement aux Minimes

15 mai : rassemblement aux Minimes

16 - 20 mai: les D-Days de l'ARVA, sortie en Normandie

17 juin: les rendez vous de l'ARVA

19 juin: rassemblement aux Minimes

26 juin: Sortie dans le vignoble Charentais

18 septembre: La traversée de La Rochelle

Autres sorties et événements automobiles

26-27 février: salon Historic Auto Nantes

16-20 mars: salon Rétromobile à Paris

26 mars: La Traversée de Poitiers

3 avril: Sortie Historic British Road réservée aux voitures anglaises

27 avril: Tour Auto 2022 dans notre région

18 juin: 4ème concours Elégance & Collection à Fouras

Précisions utiles :

Salon Historic auto de Nantes les 26 et 27/02/2022 :

L'hypothèse de s'y rendre en bus a été abandonnée faute de participants en nombre suffisant (39 places).

Par contre, Bernard Meunier propose, pour ceux qui souhaitent s'y rendre, d'organiser des covoiturages, en modernes ou en anciennes (possibilité de parking gratuit à Nantes pour les anciennes). Le RDV est fixé à 7h30 à l'ACCM, 1 rue Gaspart Monge La Rochelle le samedi 26 février.

Merci de vous faire connaître rapidement auprès de Bernard (06. 81.11.26.33). Ce dernier vous communiquera la veille les noms de participants à ces covoiturages.

Pour la **sortie du 6 mars** à Marennes, vous avez **jusqu'au 26/02/2022** pour renvoyer votre bulletin d'inscription (participation de 35€/personne).

Pour la **sortie des 26 et 27 mars** dans le haut bocage vendéen, nous avons aussi besoin de vos réponses dans les meilleurs délais pour permettre aux organisateurs de confirmer les réservations d'hôtels et de restaurants (coût de 130€/personne qui comprend le repas du samedi midi, l'hôtel, le restaurant et le petit déjeuner du dimanche matin et le repas du dimanche midi) . **Date limite d'inscription : 28/02/2022.**

Par contre, nous avons du décaler l'expertise de vos véhicules qui était programmée chez AR Sports le 26/03 en raison de cette sortie (c'est également la date de la traversée de Poitiers). Une nouvelle date vous sera probablement communiquée au mois d'avril.

3/ RDV avec un adhérent

Projection d'une vidéo réalisée par un nouveau partenaire, Aunis TV, dont les studios se trouvent à Marans. Ludovic Sarrazin, son rédacteur en chef, est présent ce soir.

L'ARVA se réjouit de l'arrivée de ce nouveau partenaire qui a accepté de réaliser gracieusement les vidéos des adhérents présentant leurs autos, vidéos qui seront projetées au cours des rendez-vous de l'ARVA.

Pour cette première, c'est Philippe Lapinte, notre nouveau trésorier, qui a accepté qu'Aunis TV vienne filmer sa voiture chez lui. Nous avons ainsi pu découvrir l'histoire de sa SIMCA 8 Sport Cabriolet de 1950.

Merci à Philippe de s'être prêté au jeu !

Appel à volontaire pour renouveler cette rubrique pour la réunion du mois d'avril !

Aunis TV a également réalisé un interview sur l'ARVA. Bernard Meunier, en sa qualité de vice-président et en raison de l'indisponibilité de Jean Marc GAY, a accepté de répondre aux journalistes présents et vous pouvez retrouver l'intégralité de cet interview en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=Cq-e19CHq-M>

Bernard a parfaitement parlé de notre amicale et répondu avec brio aux nombreux sujets abordés.

(ce lien sera également inséré dans le mail vous adressant ce compte rendu).

4/Le rendez-vous :

Grâce à Jean-Louis Loubet nous avons pu assister à la projection d'un film d'entreprise intitulé « visite des usines Citroën » de 1934 qui nous a notamment permis de découvrir les conditions de travail de l'époque.

La particularité de ce film, commandé et produit par Citroën, c'est qu'il n'est jamais sorti, en raison de la faillite de l'entreprise, qui sera reprise plus tard par les pneumatiques Michelin.

Merci à Jean-Louis pour cette projection et pour sa présentation qui a passionné l'auditoire.

5/ Apéritif de l'ARVA et, pour ceux qui le souhaitent, dîner chez notre partenaire le Bistrot Lyly que nous remercions pour leur chaleureux accueil.

Prochaine réunion des adhérents : vendredi 15 avril 2022